



**Procès verbal de la réunion
du Conseil municipal
Du 08 février 2024 à 19h30**

L'an deux mille vingt-quatre, le 8 février, à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme CARRIER
Christiane, Maire. Date de convocation : jeudi 1^{er} février 2024.

Etaient présents : Mme Carrier Christiane, M. Bouillet Christophe, M. Journet Jérôme, Mme Khadir Dallila, Mme Lang Marie, Mme Sack Caroline, M. Staiger Antoine, M. Watier Pierre, Mme Yung Hing Véronique. **Absents excusés** : Mme Tanchon Lydie (pouvoir à Mme Sack) ; M. Rigaud-Modelin Romain (pouvoir à M. Staiger). M. Pierre WATIER est élu secrétaire de séance.
Nombre de Conseillers : en exercice :11, Présents : 9.

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 janvier 2024 est adopté à l'unanimité.
Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

I. Délibérations :

DELIBERATION N°2024-xx
Maison Percevaux.

Devant les désaccords affichés au sein du conseil municipal, Mme le Maire décide de retirer ce point de l'ordre du jour ; fera faire une estimation de l'ensemble immobilier et inscrira à nouveau cette délibération, sous quatre mois, à un prochain conseil municipal. La numérotation des délibérations suivantes est revue en conséquence.

DELIBERATION N°2024-07
Enfouissement des réseaux secs.

Après avoir pris connaissance de l'enquête citoyenne, qui, sur la base d'une chiffrage estimatif réalisé par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Savoie, a plébiscité ce projet : 81,23% de participation et quasi-unanimité des habitants pour « favorable » et « très favorable » ; du compte-rendu de la commission travaux élargie et des explications fournies par Mme le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le lancement de l'étude de la tranche Eglise-Four

DELIBERATION N°2024-08
Eclairage Public solaire autonome.

Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la commission travaux et des explications fournies par Mme le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan d'implantation des lampadaires solaires, la recherche de subventions et le lancement d'une MAPA.

II. Questions diverses

Exposé des différentes possibilités pour les Gîtes : Madame la 2^e adjointe expose la situation actuelle des gîtes, des difficultés rencontrées et des solutions possibles. Le conseil municipal est invité à réfléchir aux différents scénarii. Lors d'une prochaine réunion, le Conseil Municipal sera invité à mesurer les différentes possibilités afin de prendre la décision la plus adaptée.

**La séance est levée à 21h
Ontex le 08 février 2024**

Le secrétaire de séance,

Pierre WATIER

Le Maire,

Christiane CARRIER

